



# Les seuils sécheresses

RAS

VIGILANCE

« tendance hydrologique laisse pressentir un risque de crise à court ou moyen terme »

ALERTE

« **coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement des milieux n'est plus assuré.** Les mesures de restriction sont définies pour maintenir un bon état écologique des milieux aquatiques »

ALERTE RENFORCEE

« **aggravation** du niveau d'alerte. Tous les prélèvements ne peuvent plus être simultanément satisfaits. »

CRISE

« nécessité de **réserver** les capacités de la ressource pour **l'alimentation en eau potable des populations**, pour les usages en lien avec la **santé**, la **salubrité publique**, la **sécurité civile**, **l'abreuvement des animaux** et de préserver les fonctions biologiques des **cours d'eau**.